



HAL
open science

Vivre à la ville et à la montagne. Première approche d'un " habiter intermittent "

Florent Cholat, Luc Gwiazdzinski, Léa Thiriet

► To cite this version:

Florent Cholat, Luc Gwiazdzinski, Léa Thiriet. Vivre à la ville et à la montagne. Première approche d'un " habiter intermittent ". Luc Gwiazdzinski; Matteo Colleoni; Florent Cholat; Luca Daconto. Vivere la Montagna. Abitanti, attività e strategie, Franco Angelli, pp.50-58, 2020, Sociologia del territorio, 88-351-0674-5. halshs-03143098

HAL Id: halshs-03143098

<https://shs.hal.science/halshs-03143098>

Submitted on 16 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Vivre à la ville et à la montagne.
Première approche d'un « habiter intermittent »**

Florent Cholat, Luc Gwiazdzinski, Léa Thiriet

La multi-résidentialité, définie comme ensemble de « pratiques fondées sur l'utilisation temporaire, plus ou moins régulière, d'au moins deux lieux de résidence distincts » est un phénomène à multiples facettes. Nous proposons une première approche chronotopique (Drevon et al., 2017) ciblée du phénomène, en nous attachant aux comportements d'une population spécifique, celle des retraités qui ne sont pas en situation de dépendance c'est à dire selon les nomenclatures spécialisées du Groupe Iso-Ressource - GIR 6 - « Personne encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante » (Grille AGGIR - Servicepublic.fr), à leurs modes de vie et à leurs manières d'habiter comme « mode de connaissance du monde et type de relations affectives loin d'une approche abstraite ou technocratique de l'espace » (Dardel, 1952).

1. Des retraites multi-residents

Outre l'importance grandissante de cette tranche de la population en termes démographique – « gérontocroissance » (Dumont, 2015) – avec 16 millions de retraités en France (INSEE, 2017), l'intérêt de l'étude réside dans le statut même de ces personnes, libérées de leur emploi, par rapport à leur lieu de résidence et disposant de temps et parfois de moyens pour recomposer leur « mode de vie » (Vergati, 1996), leurs relations au territoire et leurs modes d'habiter.

La multi-résidentialité concerne naturellement les retraités qui « ont la possibilité de changer de lieu de résidence » et ne sont plus « contraints par la localisation d'un poste de travail » et dont les destinations « peuvent refléter les préférences en matière de cadre de vie ou leurs attaches familiales. » (Zaninetti, 2011). Nous choisissons de nous intéresser à celles et ceux parmi eux vivant en alternance entre la ville et la montagne. Nous choisissons de le faire dans un territoire particulier associant Grenoble et ses massifs c'est-à-dire un ensemble territorial qui dépasse largement les limites administratives et politiques de l'actuelle métropole de 445 516 habitants (INSEE, 2015) pour 49 communes sur 541,17 km².

La recherche propose d'explorer le mode de vie de ces retraités, les « rythmes » et les territoires (Di Meo, 1996) de cet « habiter » (Dardel 1952, Lazarotti, 2014) « polytopique » (Stock, 2006), les motivations, arrangements et adaptations diverses des individus.

2. Des territoires marqués par les résidences secondaires

« Au bout de chaque rue, une montagne ». Au-delà du célèbre mot de Stendhal, les relations entre Grenoble, « capitale des Alpes » et les massifs avoisinants de la Chartreuse, du Vercors et de Belledonne ont toujours été marquées par de fortes interactions dans les deux sens, des migrations pendulaires, des pratiques de loisirs différenciées et des échanges économiques, sociaux et culturels qui en font un système complexe multiscalaire. Ces relations ont surtout été abordées en termes de paysages (Joly, Parent, 1988), de mobilités pendulaires (Tabaka, 2009), de loisirs (Debarbieux, 1998) à l'époque contemporaine ou à travers l'histoire (Falque-Vert, 1997). Pour cette recherche particulière – qui s'inscrit dans le cadre du programme VIVEHab – nous proposons d'aborder ces relations à partir de la population spécifique des retraités « double résidents ».

La thématique oblige à quantifier et qualifier localement le phénomène bien étudié par ailleurs des résidences secondaires – un logement sur dix en France – dans leurs dimensions géographiques (Léger, 2017), mais également en termes de développement économique (Aguer, Vergeau, 2009) et « d'économie résidentielle » (Davezies, 2009). Dans les quatre départements concernés par la recherche (Isère, Savoie, Hautes Alpes et Drôme), les résidences secondaires se concentrent sur les massifs montagneux (Fig. 1).

Dans certaines communes le taux de résidences secondaires peut atteindre 1800 % des logements – une résidence principale pour 19 résidences secondaires à Courchevel – soit un important « taux de dépendance ». Tous les territoires de montagne sont concernés mais c'est dans les stations de sport d'hiver – repérables sur la carte par la présence de remontées mécaniques – que l'on observe les taux les plus importants.

3. Une démarche méthodologique immersive

Une vingtaine d'entretiens qualitatifs ont été menés dans cette zone de 70 kilomètres autour de Grenoble au cours de l'été 2017 auprès de retraités valides organisant leur année à part égale entre la métropole et les espaces ruraux. Les foyers de retraités ne résident pas sur des périodes suffisamment longues en montagne – autrement dit celles et ceux multipliant les allers et retours de courte durée – ou ne retournant pas au même endroit d'une année sur l'autre, ont été exclus de l'étude qui se concentre sur des logiques de périodes d'alternances longues.

Six communes (Fig. 2) ont été échantillonnées sur la base de différents critères (part de résidences secondaires, distance temps à la métropole et activité saisonnière) : deux stations de ski (Aurons-Méaudre, Chamrousse) et trois villages de montagne (Chichilianne, Valjouffrey, St Pierre d'Entremont).

Dans ces communes, la sélection de la vingtaine d'individus/couple s'est faite grâce au partenariat construit avec les cinq collectivités locales sur les six contactées. Dans le détail, les communes ont fourni les premiers contacts de retraités correspondant à nos critères. Dans les faits, il a fallu s'immerger plusieurs jours sur le terrain, circuler, rencontrer et interroger les commerçants et les habitants. De loin en loin, de rencontre en rencontre, nous avons réussi à construire un échantillon de 20 foyers retenus sur des critères de double résidence sur longues périodes et de répartition géographique. Les âges des retraités enquêtés varient de 63 à 90 ans. Tous sont en couple sauf deux personnes seules, un homme et une femme. Toutes les personnes interrogées sous forme d'entretiens semi-directifs – complétés par des observations sur le terrain des pratiques, de l'habitat et du territoire - étaient propriétaires des deux habitations. Seule l'une d'entre elle habitant Meylan louait un appartement à Chamrousse pour des questions d'inconfort lié aux chaleurs estivales.

4. Des pratiques, des rythmes et des motivations homogènes

Au cours d'une année les communes de montagne sont peuplées par différentes populations : les résidents permanents inscrits socialement et administrativement dans la commune, les résidents temporaires comptabilisés sur place mais venant d'ailleurs et les touristes, usagers éphémères du lieu. Les méthodologies classiques ne permettent pas toujours une analyse fine des usages et pratiques des « populations présentes » (Terrier 2007 ; Gwiazdzinski 2012) aux rythmes différents qui co-habitent, s'ignorent ou s'affrontent (Postma et Schmuecker 2017). Le choix des personnes et l'échelle d'investigation retenue rendent le travail plus aisé.

Les deux tiers de l'échantillon de retraités restent moins de trois mois consécutifs à la montagne. Le logement demeure « vide » à un moment de l'alternance – en ville ou en montagne – signe du désengagement temporaire des résidents qui ne passent pas à la location ou au prêt à des tiers. Dans tous les cas, la maison de montagne est vide l'hiver et le logement en ville l'est à son tour l'été. L'hiver les maisons sont en hivernage et mises hors gel.

Dans les entretiens, le choix de localisation de la résidence principale s'appuie sur différents arguments comme le coût de l'imposition ou la gouvernance du territoire mais jamais sur des arguments de temps de présence effective. Ceux qui ont hérité ont fait un « retour au pays ». Tous ont préparé leur mode de vie quelques années avant la retraite en héritant ou en achetant puis en équipant la résidence et en développant progressivement un tissu social leur permettant de ne pas vivre hors sol avec pour certains un gros investissement associatif.

Le cas le plus fréquent – à 80 % – est la vie en appartement en milieu urbain couplée à la vie en maison individuelle en montagne. Les 20 % restant ont à la fois une maison « en bas » et une maison « en haut ».

Seule la moitié de notre échantillon a fait la démarche d'acquérir une résidence en montagne. Pour les autres, ils ont hérité du bien immobilier et décidé de le conserver. Celles et ceux qui ont choisi d'acheter l'ont fait sur des critères de temps d'accès et de qualité d'agrément évoquant régulièrement « le paysage ».

5. Des modes de vie opportunistes et climatiques

Les « alternants » cherchent à s'organiser en profitant au maximum des avantages de leur double résidence. Le trajet entre les deux pôles se fait en voiture. En l'absence de desserte suffisante en transports en commun jusque dans les villages, les jeunes retraités choisissent le véhicule individuel à l'opposé de leurs pratiques infra-métropolitaines habituelles.

Ils déploient des stratégies spatiales et saisonnières. 80 % d'entre eux motivent ce choix par des questions de climat plus favorable en été en montagne et plus favorable en hiver en ville.

Dès qu'on recevait nos petits enfants en été, c'était le cagnard quoi, voilà comme en ce moment (...) donc on cherchait vraiment à mille mètres, à une heure de Grenoble (Jean-Yves, Chichilianne)

les citernes font 2800 litres. A la fin de l'hiver il n'y a plus rien, on est monté quoi, deux ou trois fois. J'ai dit laisse tomber, c'est même pas la peine, on va en avoir pour trop cher, avec les retraites de misère qu'on a... (Pierre, Valjouffrey)

Les retraités privilégient la résidence de montagne pour les activités de plein air en été. Les activités d'intérieur, les services et la santé se font dans la métropole grenobloise.

Ici surtout, y a un jardin, donc on est presque tout le temps, dès que le temps le permet, on est dehors ! Il y a toujours quelque chose à faire dans un jardin, on bricole un peu dans la maison. Alors que quand on est à Grenoble, on fait des activités plus d'intérieur, un peu la télé, un peu d'internet, et puis les spectacles c'est presque toujours à Grenoble qu'on y va ! (Éliane, Autrans-Méaudre)

La plupart d'entre eux font les grosses courses dans l'agglomération et leurs courses d'appoint dans les villages quand c'est possible en privilégiant les produits en circuit court. En termes de sociabilité, ils développent deux réseaux avec les « amis d'en haut » et ceux « d'en bas ». Les échanges, quand ils ont lieu, se font dans le sens de la ville vers la montagne. Jamais dans l'autre sens.

6. Une « double vie » entre « hivernages » et « estives »

Le double réseau, la double appartenance sont vécus pleinement par les retraités et chacun semble heureux là où il est, au moment où il y est, sans privilégier un lieu par rapport à l'autre. Il y a constitution d'un mode et d'un régime d'habiter propres, un agencement chronotopique articulé sur les saisons et l'ajustement du confort de vie et du « bien-être » (Bailly, 1981) s'organisent à partir du déplacement sur courte distance – moins de 80 kilomètres – en profitant des conditions géographiques et environnementales particulières du territoire plaine-montagne.

Dans les entretiens, il n'est jamais question de trancher mais plutôt de profiter à la fois des deux lieux sur l'année en vivant alternativement en « hivernages » et en « estives ». La plupart des retraités ont leur résidence principale en ville, mais votent au village pour des questions de tradition familiale ou d'habitude. Le sentiment d'appartenance ne joue pas ici. Cet équilibre se retrouve au nouveau du confort, des équipements et de la surface des résidences. Le niveau est sensiblement le même en ville et en montagne. Seuls trois couples ont un logement plus petit à la montagne et choisissent de se déconnecter sans téléphone ni Internet. Tout est en double (équipement...) même si on privilégie la maison en ville pour les équipements les plus récents.

On a le même confort en montagne qu'à Grenoble, sinon, nous ne pouvons pas accueillir la famille ! » (Janie, Saint Pierre d'Entremont)

Ce mode de « double vie » est celui qui permet de ne pas choisir et de profiter jusqu'au bout. La limite à ce non choix réside dans l'avenir. Quand on leur demande comment ils se projettent dans les prochaines années, ils répondent tous qu'ils se voient finir leurs jours en ville, là où il y a davantage de services.

« Q- Vous envisagez de revenir en ville un jour ? R- Si, si un jour on est vraiment malade, si on peut plus déneiger, enfin on verra s'il y aura de la neige... » (Jean-Yves, Chichilianne)

Conclusions : un mode de fluer et d'habiter alternant

D'un point de vue pratique, cette première approche a permis de mieux cerner les motivations des retraités qui choisissent ce mode de vie multi-résidentiel où ils alternent entre deux résidences et deux territoires proches disposant de ressources (Gumuchian, Pecqueur, 2007) différentes. Le confort climatique et la présence ou non de services de santé sont les

principaux facteurs de choix de localisation et d'alternance. Ces premiers éléments obligent à réfléchir à « l'habitabilité des territoires » dans une période de dérèglement climatique (GIEC - UN, 1988) et de vieillissement de la population (Dumont, 2015). Ils nous invitent à imaginer des politiques publiques territoriales adaptées sur le climat (Plan climat) et les services qui prennent en compte l'importance de « l'économie résidentielle » (Davezies, 2009).

D'un point de vue plus théorique, les pratiques de ces retraités mettent en évidence des modes d'habiter et des rythmes territoriaux particuliers. Côté résidents, c'est l'alternance d'une localisation et d'un engagement à la ville et à la montagne et côté territoires c'est l'intermittence d'une occupation, une discontinuité et un pouls territorial. Les retraités vivent intensément et de façon ponctuelle deux endroits différents en choisissant – tant qu'ils le peuvent – de ne pas choisir, dans une forme « d'hypermodernité » (Lipovetsky, 2004) qui rappelle des comportements repérés ailleurs et pour d'autres populations comme les adolescents (Gwiazdzinski, 2013). La plupart d'entre eux veulent pouvoir profiter de tout et partout : un climat favorable, un confort résidentiel, des services, des réseaux sociaux. Sur l'année, ils optimisent leur confort de vie en se déplaçant et leurs comportements spatiaux dessinent les contours d'un espace vécu éclaté et discontinu. Ils habitent alternativement les « deux » résidences mais n'habitent pas « l'entre-deux » qui est la route, pratiquée et vécue par eux comme un « tunnel ». Par rapport à ce mode de vie « à la carte », trois facteurs limitent la liberté des retraités concernés : les conditions climatiques, la densité de service et leur autonomie liée à la santé (Cholat, 2016).

Ce mode et ce régime « d'habiter alternant » – permis par l'exploitation des ressources d'un territoire au relief contrasté – que l'on retrouve dans d'autres espaces géographiques comme le Liban (Verdeil, Faour, Velut, 2013) et ces agencements chronotopiques particuliers, questionnent nos représentations et organisations des mondes en mouvement en termes économiques, sociaux, environnementaux, culturels et politiques. Ils interrogent la gouvernance des « territoires malléables » et en regard le « pouvoir social » (Lhomme, 1959) des individus sur leurs différents lieux de vie et leur identité. Au-delà, cette première approche ouvre la réflexion sur les conditions même d'un « habiter poly-topique » en termes de rythme, ou « manière de fluer » (Michon, 2007).

Bibliographie

- Aguer O. et Vergeau É (2009), “Les résidences secondaires : une composante du développement et de l’attractivité de la région”, *Décimal*, 288, Insee.
- Bailly J.P. (1981), *Une géographie du bien-être*, P.U.F, Paris.
- Blanchet M. (2013), “ Le vieillissement des campagnes : éléments d’introduction démographique et géographique ”, *Gérontologie et société*, 36, 146, pp. 21-38.
- Dardel É (1990), *L’homme et la terre*, Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris.
- Davezies L. (2009), “ L’économie locale « résidentielle » ”, *Géographie Économie Société*, 11, 1, pp. 47-53.
- Debarbieux B. (1998), *Tourisme et montagne*, Economica Anthropos, Paris.
- Di Meo G. (1996), *Les territoires du quotidien*, L’Harmattan, Paris.
- Drevon G., Gwiazdzinski L. et Klein O. (2017), *Chronotopies. Lecture et écriture des mondes en mouvement*, Elya Editions, Grenoble.
- Dumont G.F. (2015), “ La longévité en France : un bilan dual ”, *Population & Avenir*, 722, mars-avril 2015.
- Gumuchian H. et Pecqueur B. (2007), *La ressource territoriale*, Coll. Anthropos géographie, Economica Anthropos, Paris.
- Gwiazdzinski L. et Klein O. (2014), “ Du suivi GPS des individus à une approche chronotopique. Premiers apports d’expérimentations et de recherches territorialisées ”, *NETCOM*, 28, 1-2, pp. 77-106.
- Gwiazdzinski L. (2013), *Teenagers in the contemporary city: Hypermodern times, spaces et practices*, in Henckel D., Konecke B., Stabilini S., Thomaier S., and Zedda R. (eds), *Space-Time Design of the Public City*. Springer, York.
- Gwiazdzinski L. (2012), “ La métropole intermittente. Des temps de la fête à un urbanisme des temps ”, *Cidades, Revista científica*, 8, 13, pp.318-335.
- Hoyaux A.F. (2000), “ Point de repère et construction territoriale: quelles méthodes d’analyse pour comprendre les relations ville-montagne à Grenoble et à Chambéry? ”, *Espaces et sociétés*, 2000/3, 103, pp. 165-225.
- Lazzarotti O. (2014), “Habiter le Monde”, *Documentation photographique*, 8100, pp. 1-64.
- Léger J.-F. (2017), “ La géographie des résidences secondaires : une autre lecture des disparités territoriales ”, *Population & Avenir*, 2017/2, 732), pp. 4-8.
- Gilles L. (2004), *Les temps hypermodernes*, Grasset, Paris.
- Lhomme J. (1959), “ La notion de pouvoir social ”, *Revue économique*, 10, 4, pp. 481-500.
- Michon P. (2015 [2007]), *Les rythmes du politique. Démocratie et capitalisme mondialisé*, Rhuthmos, Paris.
- Stock M. (2006), “ L’hypothèse de l’habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles ”, *EspacesTemps.net*, Travaux.
- Postma A. and Schmucker D. (2017), “Understanding and overcoming negative impacts of tourism in city destinations: conceptual model and strategic framework”, *Journal of tourism futures*, 3, 2, pp.144-156.
- INSEE, *Tableaux de l’économie française, Édition 2017*, INSEE, Paris.
- Terrier C. (2007), *Atlas des mobilités touristiques en France métropolitaine*, Autrement, Paris.
- Verdeil E., Faour G. et Velut S. (2013), *Atlas du Liban*, Presses de l’IFPO, CNRS Liban.
- Vergati S. (1996), *Stili di vita e gruppi sociali*, Euroma, Roma.
- Zaninetti J.-M. (2013), “ Les retraités en France. Des migrations pas comme les autres ”, *Population & Avenir*, 2011/3, 703, pp. 4-20.